

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Michel Claise et Jan Nolf Lauréats du 12^{ème} Prix de la Citoyenneté de la Fondation P&V

MERCI DE RESPECTER L'EMBARGO JUSQU'AU 23/11/2016

Mercredi 23 novembre 2016, la Fondation P&V décerne pour la douzième année consécutive son Prix de la Citoyenneté. Ce prix est remis chaque année à des personnes, des initiatives ou des organisations belges ou à l'étranger qui s'engagent, d'une manière exemplaire, pour une société ouverte, démocratique et tolérante. Parmi les anciens lauréats du Prix de la Citoyenneté figurent entre autres Fadela Amara, Jean-Pierre et Luc Dardenne, Stéphane Hessel et Jan Goossens. En 2016, la Fondation P&V a choisi de mettre en avant les services publics au sens large.

Deux voix pour défendre la justice en Belgique

Parce qu'elle représente une des clés de voûte de l'Etat démocratique, et parce qu'elle subit actuellement de fortes secousses, la justice est le secteur public choisi pour le Prix de la Citoyenneté 2016. Dès lors, le douzième Prix de la Citoyenneté de la Fondation P&V est remis à Michel Claise et Jan Nolf. Si chacun œuvre dans un domaine différent, ces deux magistrats se rejoignent dans leur action pour protéger l'égalité du citoyen devant la loi, ainsi que pour défendre les droits et devoirs de chaque individu. A travers leur métier et leurs voix en tant que chroniqueurs, ils défendent l'indépendance de la justice face au pouvoir de l'argent, et œuvrent pour la protection de l'état de droit démocratique. Insensibles aux pressions, ils démontrent comment des acteurs individuels travaillant au sein de la justice, peuvent agir pour améliorer, de manière responsable, le système judiciaire, souvent peu pris en compte par le grand public. Enfin, avec l'arrivée massive de réfugiés et les attentats terroristes auxquels la Belgique est confrontée, Michel Claise et Jan Nolf n'hésitent pas à tirer la sonnette d'alarme face au danger de la réduction des droits fondamentaux de l'individu.

Ces deux personnalités de la magistrature défendent donc des valeurs très semblables, également portées par la Fondation P&V, pour une société plus démocratique, plus ouverte, plus solidaire.

Michel Claise, juge d'instruction spécialisé dans la criminalité financière

Michel Claise a été avocat spécialisé en droit commercial pendant vingt ans. En 1999, il réussit l'examen de la magistrature. Il est affecté à l'instruction des affaires financières et aujourd'hui, cela fait bientôt seize ans qu'il occupe la fonction de juge d'instruction financier à Bruxelles. Dans les couloirs du Palais de justice de Bruxelles, le juge Claise est surnommé « Monsieur 100 millions », parce qu'il s'agirait du montant qu'il fait restituer chaque année au Trésor belge grâce à son travail d'investigation. A la fois pugnace, intègre et insensible aux pressions, le juge Claise ne cesse de marteler que la lutte contre la criminalité financière n'est pas assez prise au sérieux, même s'il voit une

évolution : « Les citoyens sont de plus en plus nombreux à penser que cette lutte est utile à tous, car l'ampleur de la fraude fiscale s'élève à 30 milliards d'euros par an en Belgique. Une personne qui détrousse une vieille dame dans la rue sera sévèrement punie. Les fraudeurs qui dissimulent des millions dans les paradis fiscaux s'en sortent sans aucun problème. Il y aurait par ailleurs très probablement moins de criminalité dans la rue si on s'attaquait véritablement à la criminalité financière, et nous ne serions pas forcés de piller toujours plus les piliers démocratiques que sont la culture, l'enseignement, les soins de santé et la justice. »

Jan Nolf, juge de paix honoraire et observateur critique

Après avoir travaillé pendant dix ans comme avocat à Bruges, Jan Nolf est devenu juge de paix dans le canton de Roeselare en 1987. Il était proche des gens et remuait ciel et terre pour que les parties en conflit puissent se réconcilier et éviter ainsi un procès. Il a toujours défendu une justice ouverte et démocratique, avec une grande attention portée aux populations vulnérables. Depuis son départ anticipé à la retraite en 2011 (en signe de protestation contre les agrandissements d'échelle au sein de la justice), il s'est érigé en observateur critique de la justice, notamment via son site www.justwatch.be. Selon lui, le problème principal de la justice d'aujourd'hui n'est pas le manque de moyens financiers. «La justice doit tout simplement changer. Notre justice inflexible est une justice de gaspillage. C'est le message que je souhaite porter. La justice ne s'occupe pas de ce dont elle devrait s'occuper. C'est devenu une immense gabegie en raison du manque de dialogue et du nombre croissant de procès.»

Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont Les personnes vulnérables dans le nouveau droit (en néerlandais : Kwetsbaren in het nieuwe recht). Fin novembre paraîtra son nouvel opus De kracht van rechtvaardigheid (La force du juste). Dans ce nouveau livre, Jan Nolf retrace ses 25 ans de carrière et propose un aperçu unique sur la justice. Au lieu de simplement critiquer, il agit et dessine ce qui pourrait ressembler à un nouveau système juridique. Une justice pour nous tous. Le livre paraît fin novembre chez EPO .

Prix de la Citoyenneté de la Fondation P&V

La Fondation P&V a été créée en 2000 avec le Groupe P&V Assurances comme principal sponsor. La Fondation fait la promotion de la participation, de l'émancipation, de la solidarité et de la citoyenneté auprès des jeunes. Partant des principales valeurs de l'économie sociale, la Fondation met l'accent sur la participation active, l'autonomie et la responsabilité sociale des jeunes. En 2006, la Fondation P&V a été reconnue comme fondation d'utilité publique.

Le Prix de la Citoyenneté sera décerné le mercredi 23 novembre au KVS. Les éloges des lauréats seront prononcés par Laurence Bovy (Commissaire du gouvernement près l'ULg et le CHU Sart Tilman) et Bert Kruismans (humoriste, écrivain et juriste).

La Fondation remettra aux lauréats une statue de l'artiste Johan Tahon.

Plus d'informations sur le site web www.fondationpv.be

Contact pour la presse

Fondation P&V - Marnic Speltdoorn, administrateur délégué 02/250 92 09 – fondation@pv.be - www.fondationpv.be

Anciens lauréats

2005: Fadéla Amara et Job Cohen; 2006: Wannes Van de Velde et Jean-Pierre et Luc Dardenne; 2007: Khady Koita; 2008: Jeanne Devos et Simone Süsskind; 2009: Kif Kif et Les Territoires de la Mémoire; 2010: Jacqueline Rousseau et Guido Verschueren; 2011: Stéphane Hessel; 2012: Dr. Izzeldin Abuelaish; 2013: Jan Goossens; 2014: Reinhilde Decleir et Ho Chul Chantraine; 2015: Frans De Clerck et Eric Domb.